



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Aménagement de sécurité routière anticipation du programme de
travaux de l'Année 2000 - Surimeau et route de Chauray**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain
PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des aménagements de sécurité routière que la Ville de Niort conduit, trois projets étaient inscrits en priorité dans notre programmation pour l'année 2000.

Il s'agit :

I - Surimeau

I - a) du cheminement des enfants entre la rue du haut Surimeau et l'école de la Mirandelle en y intégrant le réaménagement du devant de l'école, de manière à sécuriser le carrefour entre la rue du Château Menu et la rue de la Mirandelle.

Travaux estimés à 280 000 Francs.

I - b) de l'aménagement du carrefour Surimeau, au croisement des rues du Château Menu, d'Antes et de la Mineraie. Il est souhaitable d'y réaliser un petit rond-point avec priorité à l'anneau en y intégrant des cheminements piétonniers et un abri bus. Les acquisitions de terrains sont réalisées.

Travaux estimés à 255 000 Francs.

Ces travaux ne pourraient être engagés qu'à la suite de la mise en place de la canalisation d'eau d'interconnexion entre Niort et le Syndicat du Centre Ouest.

II - Secteur du Moulin à Vent

- de l'aménagement du carrefour formé par la route de Chauray et la rue des Maisons Rouges par la mise en place d'un giratoire.

Cet aménagement permettra de réduire la vitesse sur la route de Chaban, sécurisant ainsi la sortie des entreprises installées dans le secteur. En outre, la réflexion menée sur la route de Chaban qui devrait conduire à mettre en sens unique dans la partie de cette voie, entre l'Avenue de Paris et la rue du Moulin à Vent, obligera les véhicules à emprunter la rue des Maisons Rouges pour rejoindre l'Avenue de Paris. De plus, le secteur Moulin à Vent connaît un développement de l'habitat augmentant le nombre d'usagers.

Travaux estimés à 255 000 Francs.

Pour améliorer dès maintenant la sécurité routière, ces trois projets pourraient être réalisés dès 1999.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser l'ouverture des crédits nécessaires sur 1999,

- autoriser Monsieur le Maire à lancer les travaux dès 1999.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)